



1. Ouverture de la séance

À 19h00, absences; Marie-Claude Fortin et Monique et Annick Laliberté (pas venue de l'année)

2. Vérification du quorum

OK

3. Adoption de l'ordre du jour*

Ajout d'un point : 6,5 : Demande des enseignantes de 6^e année, adoptée par Josée Cloutier.

4. Adoption du procès-verbal du 18 avril 2017*

Aucune correction, adoptée par Josée Cloutier.

5. Suivis au procès-verbal du 18 avril 2017

12 a) Le service de garde ouvrira à 6h45. Cela sera corrigé aux règles de régie interne du SG. Cela n'implique pas de gros remaniement puisque deux éducatrices sont déjà sur place à ces heures. Le service aux parents se voit bonifié.

6. Droit de parole au public

Aucun

Ajout du point Demandes des enseignantes de 6^e année :

La date du 30 novembre est retenue pour la collecte de sang d'Héma-Québec des 6^e années. Il s'agira d'une 5^e édition. Les enseignantes de 6^e pourront participer à l'événement sur base volontaire. Il s'agit d'une expérience de bénévolat intéressante pour les élèves. Approuvé à l'unanimité à la suite d'un vote demandé par M. Éric Gagnon.

Les enseignantes de 6^e année demandent aussi à ce que leur activité de fin d'année soit devancée afin de la vivre tôt en début d'année. Le but : favoriser la cohésion de groupe, à la manière d'une classe-nature de deux jours (1 nuit), avec compensation d'une journée au retour. Mme Mélanie Gosselin souligne les avantages de cette formule. Approuvé à l'unanimité à la suite d'un vote demandé par M. Mélanie Gosselin.

7. Approbation des règles de vie 2017-2018

M. Luc Paquet explique les changements qui seront mis en application à partir de la rentrée 2017-2018. Dorénavant, les interventions faites en matière de gestion des comportements mettront l'accent sur la défiance. Les doubles conséquences seront éliminées et les conséquences lors des manquements seront réfléchies en fonction des gestes posés plutôt qu'avec une gradation en raison du nombre de manquements reçus. La matrice des bons comportements prendra tout son sens l'an prochain. Nos valeurs : respect, gentillesse, sécurité et dépassement de soi. Il s'agit d'un changement de culture chapeauté par le comité climat scolaire. La cohérence de tous les adultes de l'école sera mise de l'avant. Le service de garde collabore également. Ce mouvement prend de l'ampleur à la grandeur du réseau scolaire. Josée demande le vote. Approuvé à l'unanimité.

8. Approbation des articles scolaires 2017-2018*

Très peu de changement. M. Bégin rappelle qu'un recours collectif est en cours à la grandeur de la province. Aucune marque ne doit y figurer. Une vérification a été faite par M. Bégin afin que nos listes soient en bonne et due forme. M. Sébastien Drolet mentionne que les enseignants ont un vécu à considérer et qu'il faut leur faire confiance. Il comprend les raisons du recours collectif, mais trouve aberrant tout ce processus. Josée demande le vote. Approuvé à l'unanimité.

9. Approbation des effets scolaires 2017-2018*

M. Bégin présente éléments inscrits dans les listes et qui diffèrent de l'an dernier. Il porte notre attention sur certains points : augmentation de 20\$ en 1^{re} année, la classe

de 2^e-3^e année, il faut enlever l'achat de la flûte à bec et il subsiste encore un écart d'une vingtaine de dollars avec les 2^e années régulières. M. Bégin retire le cahier de science de cette liste et l'école assumera s'il s'agit d'un cahier essentiel.

Mme Marie-France questionne le pourquoi des achats regroupés. M. Bégin répond que nous procédons ainsi lorsqu'il y a économie pour les parents.

En 4^e année, il faut retirer les frais pour la plateforme NetMath, qui seront assumés par l'école. Même chose en 5^e année. Même chose en 6^e.

Les enseignants ont fait un bel effort afin de réduire les coûts aux parents.

Mélanie demande le vote. Approuvé à l'unanimité.

10. Approbation des frais pour les sorties éducatives 2017-2018

Les sorties éducatives figurent sur le même document que les effets scolaires. Ces frais demeurent presque les mêmes que l'an dernier. Nathalie Chevalier demande le vote. Approuvé à l'unanimité.

11. Iniski reddition de compte

M. Luc présente le document de reddition de compte et annonce un léger surplus de 433\$. Il explique les quelques changements dans la formule, qui ont permis de faire des économies. L'inclusion de la quasi-totalité des enfants dans des groupes plutôt qu'en individuel explique ce surplus. Un élève à mobilité réduite a même participé.

Éric demande le vote. Approuvé à l'unanimité.

12. Approbation des frais pour Iniski 2017-2018

Statut quo : 58\$ pour le préscolaire et 29\$ pour le premier cycle. Approuvé à l'unanimité.

13. Groupes à intérêts reddition de compte

M. Marc-André présente un document de reddition de compte. Le document demeure à compléter. Les revenus et les dépenses s'équivalent. 4 projets : Sports plein air, arts plastiques, programmation, multi-intérêt.

Pour l'an prochain : programmation sera à cout zéro, art plastique, sport et plein air, musique (3^e-4^e) et langue 5^e-6^e). L'inscription se fera en ligne, au mois de juin. Une tournée des classes de fera.

14. Approbation des frais pour les groupes à intérêts 2017-2018

Approuvé à l'unanimité

15. Composition du CÉ

(6) Parents

(3) enseignants

(1) personnel de soutien

(2) personnel professionnel

16. La vie à l'école

Nathalie Audet : zoothérapie, Lili animera des ateliers avec son chien.

1^{re} année : un concours de dessin a eu lieu (Bonhomme LEGO). Les gagnants ont reçu un chandail avec leur dessin imprimé.

2^e année : 1000\$ pour le Concours de château de neige,

3^e année : spectacle au Sommet, touchant

4^e année : Sorties au Mont Wright

4-5-6 : ensemencement de saumon

LIG : voir Nathalie Audet pour tous les prix gagnés par nos équipes

Mélanie Gosselin : on a vécu l'accueil présco : cohorte dynamique à venir!

Nos présco actuels ont fait une exposition de maquette sur le thème de la préhistoire

Josée Cloutier: Notre école s'est classée 2^e à la course du 4 km de la CSDPS. Merci à Jean-Nicolas et aux membres du personnel qui ont entraîné nos élèves,

Nathalie Chevalier : Concert de musique de M. Dominic à la Grange.

Mélissa Pelletier : Salon du Livre : une belle réussite qui finit bien l'année! Merci au comité bibliothèque. C'est le début d'une tradition.

Équipe de football : beau à voir!

Luc : Pièce de théâtre de Diane et Elaine (à venir), Aucouturier : bravo à Mélanie Gosselin pour son projet. Livre de recette, Mouvement d'entraide de Stoneham (près de 10 000\$ pour dépistage/prévention et rééducation, pour les familles dans le besoin.)

Marc-André : comité anglais = belle première année à valoriser l'anglais,

Serge : GI, épreuves ministérielles, voyage des 6^e, merci à Luc qui nous quitte pour une nouvelle affectation.

Sébastien Drolet : possibilité d'accueillir une artiste en résidence dans notre école l'an prochain. Une rencontre avec M. Bégin est prévue la semaine prochaine.

M. Drolet est préoccupé par un éventuel redécoupage du bassin des écoles primaires du secteur. Il amène l'idée d'un projet de piscine qui pourrait être une infrastructure intéressante pour la Municipalité et pour les élèves.

M. Drolet annonce qu'il ne sera pas sur le CÉ l'an prochain, puisque ses deux enfants quittent HDN. Il fait un tour de table et remercie chacun des membres du CÉ de manière personnelle. Les membres le remercient pour le mandat accompli.

17. Mandat du conseil pour l'OPP

M. Drolet croit qu'un OPP a sa place dans notre milieu, mais, cette année, aucune action/communication n'a été faite, en raison de l'absence de Mme Annick Laliberté.

18. Droit de parole au public

Aucun

19. Correspondance

Aucune

20. Suivi du comité de parents aux parents du CÉ

Aucun

21. Levée de l'assemblée

20h18